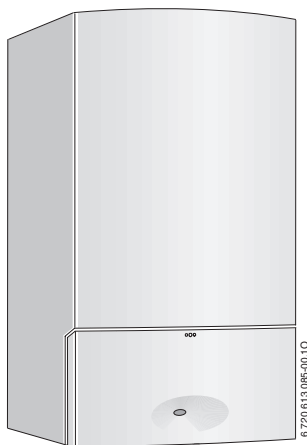


Notice d'emploi

NGLA/NGLS28-4H - NGVA/NGVS28-4H - NGVA/NGVS35-4H



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 613 298-3 FR (2010/06)

Chaudière murale gaz

Table des matières

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	4
1.1	Explication des symboles	4
1.2	Mesures de sécurité	6

2	Ouverture de la porte	9
----------	------------------------------	----------

3	Vue d'ensemble des éléments de commande	10
----------	--	-----------

4	Mise en service	12
----------	------------------------	-----------

5	Utilisation	16
5.1	Allumer/éteindre l'appareil	17
5.2	Mise en marche du chauffage	18
5.3	Régulation du chauffage (en option)	20
5.4	Appareils NGVS/NGLS : Régler la température d'eau chaude sanitaire	21
5.5	Appareils NGVA/NGLA : Régler la température d'eau chaude sanitaire	22
5.6	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	24
5.7	Protection contre le gel	25
5.8	Désinfection thermique (NGVS/NGLS)	27
5.9	Verrouillage des touches	28
5.10	Mode vacances	29
5.11	Anomalies	30
5.11.1	Contrôles anti-débordement (appareils NGLA/NGLS...)	31

5.12	Messages indiqués sur l'afficheur	32
6	Consignes pour économiser l'énergie	33
7	Généralités	36
8	Résumé du mode d'emploi	38

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Dans le texte, les avertissements sont indiqués et encadrés par un triangle de signalisation sur fond grisé.



Pour les risques liés au courant électrique, le point d'exclamation dans le triangle de signalisation est remplacé par un symbole d'éclair.

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves.
- **DANGER** signale le risque d'accidents mortels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont limitées par des lignes dans la partie inférieure et supérieure du texte.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvoi à d'autres passages dans le document ou dans d'autres documents
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

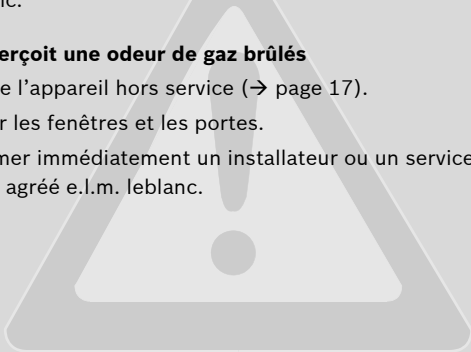
1.2 Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 12).
- ▶ Ouvrir les fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 17).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.



Avec les chaudières type cheminée :

risque d'empoisonnement par fumées en cas d'alimentation en air de combustion insuffisante

- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une alimentation suffisante en air de combustion pour les appareils installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et les climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation insuffisante en air de combustion, ne pas mettre l'appareil en marche.

Désinfection thermique

▶ Risque de brûlure !

Surveiller impérativement le fonctionnement à des températures supérieures à 60 °C (→ page 27).

Dégâts dus à une erreur d'utilisation

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent utiliser l'appareil de manière conforme.

Risques d'explosion de gaz inflammables

Les travaux réalisés sur les conduites et robinetterie de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel agréé.

Installation, modifications

Faites installer ou modifier votre appareil uniquement par un professionnel.

Ne modifier aucune conduite ou robinetterie de gaz.

N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Pendant la mise en température, de l'eau s'écoule par la soupape de sécurité du préparateur.

Inspection et entretien

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

Matières explosives et facilement inflammables

Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances corrosives (par exemple, hydrocarbures halogénés qui comprennent des liaisons chlorées ou fluorées).

2 Ouverture de la porte

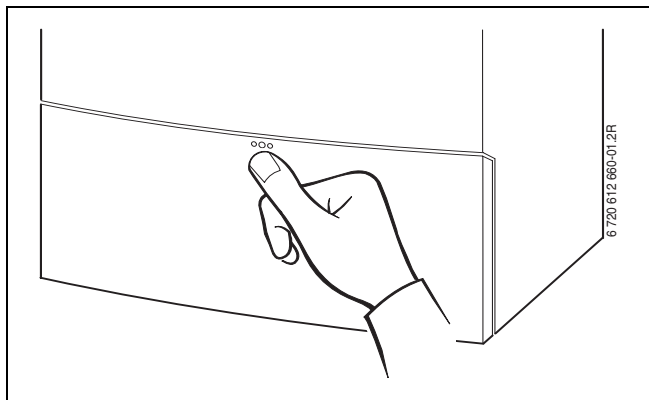


Fig. 1

3 Vue d'ensemble des éléments de commande

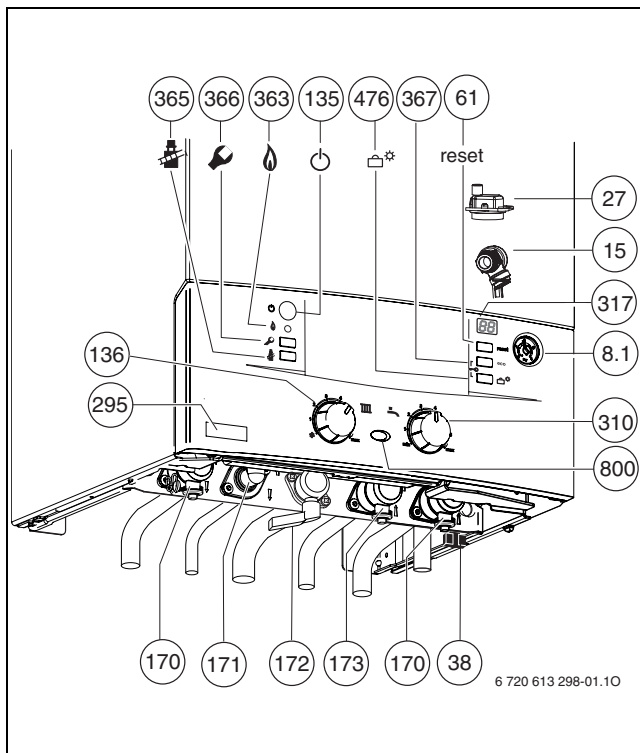


Fig. 2

- 8.1** Manomètre
- 15** Soupape de sécurité chauffage
- 27** Purgeur automatique
- 38** Robinet de remplissage
- 61** Touche Reset
- 135** Interrupteur principal
- 136** Sélecteur de température de départ chauffage
- 170** Robinets d'entretien pour départ et retour (accessoire)
- 171** Eau chaude
- 172** Robinet de gaz (fermé)
- 173** Robinet d'eau froide
- 295** Etiquette d'identification du type d'appareil
- 310** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 317** Afficheur
- 363** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 365** Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 366** Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 367** NGVA/NGLA : touche eco, sélecteur des fonctions de service « vers le haut »
NGVS/NGLS : sélecteur des fonctions de service « vers le haut »
- 476** Touche vacances, sélecteur des fonctions de service « vers le bas »
- 800** Témoin de fonctionnement



Les touches **(365)** et **(366)** sont réservées **exclusivement** à l'usage d'un installateur ou d'un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

4 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- Tourner la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Si la manette est dans le sens d'écoulement, le robinet est ouvert.

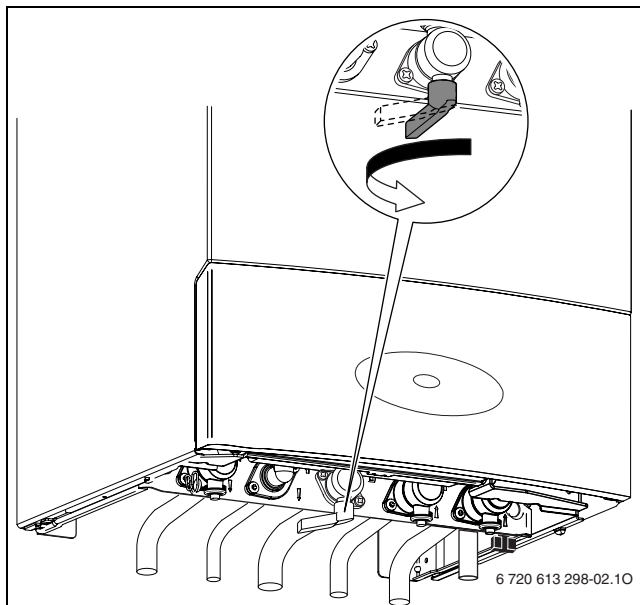


Fig. 3

Ouvrir les robinets

- Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

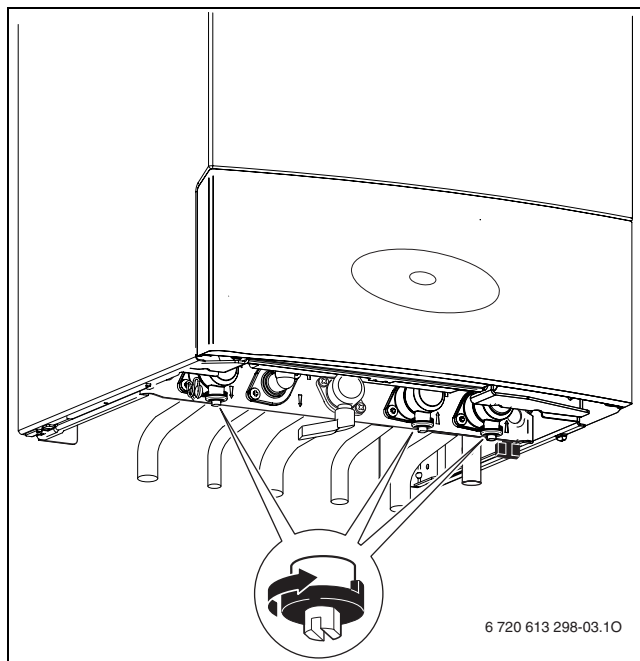


Fig. 4

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bar.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

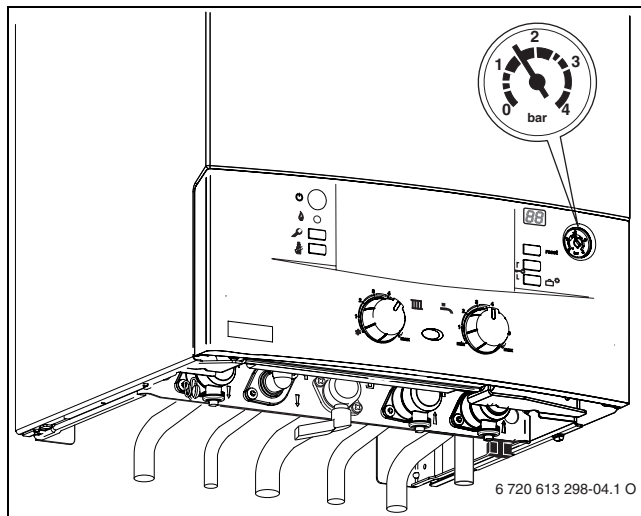


Fig. 5

Rajouter de l'eau de chauffage



AVIS : L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.



Dans les appareils sans dispositif de remplissage :

Avant le remplissage, remplir le tuyau d'eau. Ceci évite que de l'air pénètre dans l'eau de chauffage.

Dans les appareils avec dispositif de remplissage

intégré : Le dispositif de remplissage se trouve en-dessous de l'appareil entre le raccord de départ et le raccord d'eau chaude (pos. 38).

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et remplir l'installation de chauffage.
- ▶ Refermer le robinet de remplissage.

5 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.
Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent être utilisées :

- Régulation à sonde extérieure installé sur l'appareil.
- Régulation à sonde extérieure monté en dehors de l'appareil.
- Thermostat d'ambiance



Veillez donc tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation utilisé.

5.1 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension.

Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

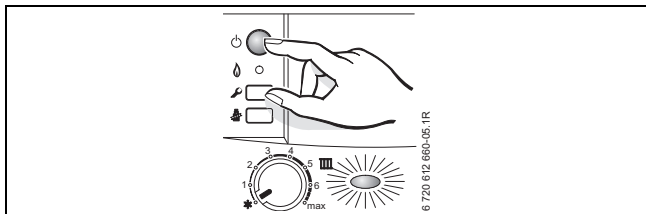


Fig. 6

Arrêt

- Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension.

Le témoin de fonctionnement s'éteint.

- Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection anti-gel (→ chapitre 5.7).

5.2 Mise en marche du chauffage

La température de départ de l'eau de chauffage peut être réglée entre environ 40 °C et 90 °C.



Pour les planchers chauffants, faire attention aux températures maximales de départ admissibles (Température de départ  en position 2 au maximum).

- Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation.

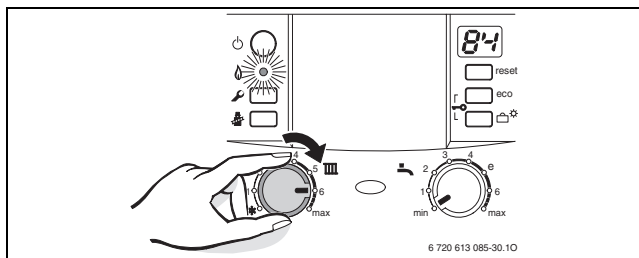


Fig. 7

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin **vert** est allumé.

Position	Température de départ
1	env. 40 °C
2	env. 49 °C
3	env. 58 °C
4	env. 65 °C
5	env. 74 °C
6	env. 84 °C
max	env. 90 °C

Tab. 2

5.3 Régulation du chauffage (en option)



Veuillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisé. Vous y trouverez :

- ▶ comment régler le mode de service et la courbe de chauffage sur les régulat à sonde extérieure,
 - ▶ comment régler la température ambiante,
 - ▶ comment chauffer de manière économique et réduire la consommation d'énergie.
-

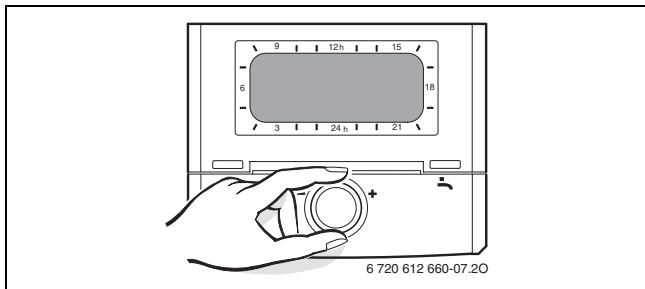


Fig. 8

5.4 Appareils NGVS/NGLS : Régler la température d'eau chaude sanitaire

- Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température ECS réglée clignote sur l'écran pendant 30 secondes.

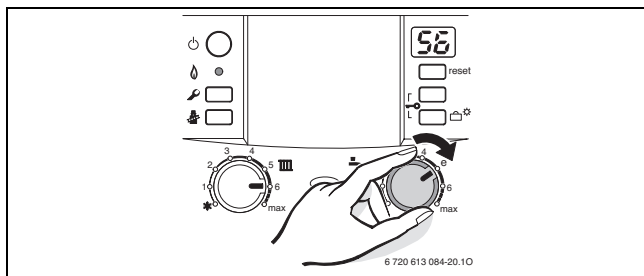


Fig. 9

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 15 °C (protection antigel)
1	env. 40 °C
2	env. 45 °C
3	env. 49 °C
4	env. 52 °C
e	env. 56 °C
6	env. 60 °C
max	env. 60 °C

Tab. 3



Sur les chaudières NGVS, le mode économique (fonction éco) n'est pas réglable.

5.5 Appareils NGVA/NGLA : Régler la température d'eau chaude sanitaire

- Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température ECS réglée clignote sur l'écran pendant 30 secondes.

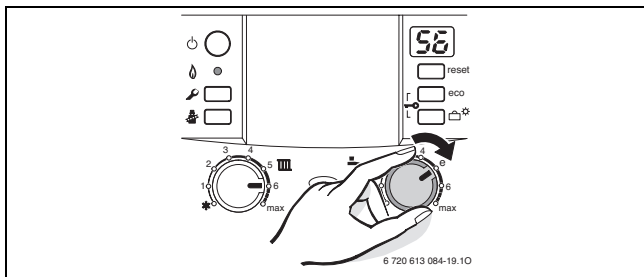


Fig. 10

Pendant la production d'ECS, l'écran affiche .

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 40 °C
1	env. 40 °C
2	env. 45 °C
3	env. 49 °C
4	env. 52 °C
e	env. 56 °C
6	env. 60 °C
max	env. 60 °C

Tab. 4

Touche epco

En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage de base)

L'appareil est maintenu **en permanence** à la température réglée. Le temps d'attente est court lors de besoin d'eau chaude sanitaire. L'appareil se met en marche même en l'absence d'utilisation d'eau chaude sanitaire.

Mode économique, la touche Eco est allumée

- Le réchauffage à la température réglée ne se fait que lorsque de l'eau chaude sanitaire est prélevée.
- **Avec message de demande :**
Ouvrir brièvement puis refermer le robinet d'eau chaude pour chauffer l'eau à la température réglée.



La déclaration « message de demande » permet une économie de gaz et d'eau maximale.

5.6 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage III.
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage III entièrement vers la gauche (position ❄).

Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active. L'alimentation électrique des régulation, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.

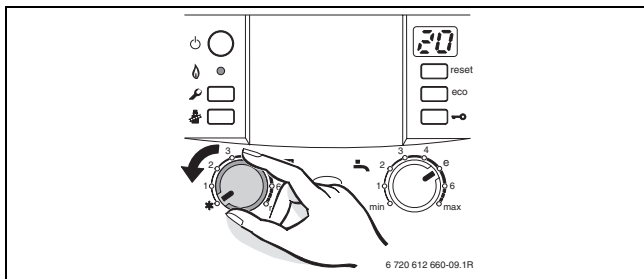


Fig. 11



AVIS : Risque de gel de l'installation de chauffage.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

5.7 Protection contre le gel

Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- Laisser l'appareil sous tension, le régulateur de la température de départ  au moins en position 1.

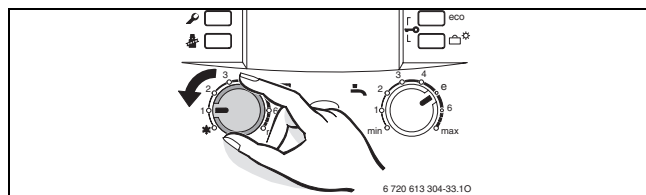


Fig. 12

-ou- si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

- Mélanger un produit antigel à l'eau de chauffage lorsque l'appareil est à froid (voir notice d'installation) et laisser le circuit ECS se vider.



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

Protection antigel pour le ballon :

- Tourner le sélecteur  vers la gauche jusqu'à la butée.
La protection antigel est active lorsque la température du ballon descend en dessous de 15 °C.

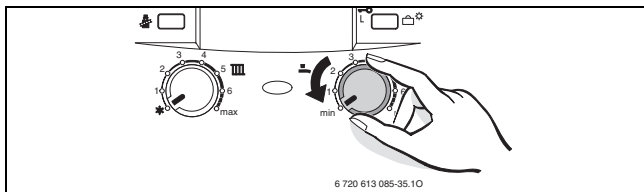


Fig. 13

5.8 Désinfection thermique (NGVS/NGLS)



La désinfection thermique tue les bactéries, en particulier les légionnelles se trouvant dans le ballon. Pour ce faire, le ballon est chauffé une fois par semaine pendant 35 minutes env. à 70 °C.

Lorsque la désinfection thermique automatique est active, l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ.



AVERTISSEMENT : risques de brûlure !

- Un fois la désinfection thermique terminée, le contenu de l'accumulateur d'eau chaude ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

La désinfection thermique automatique est activée en usine. Elle peut être désactivée (→ Notice d'installation).

5.9 Verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ chauffage  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur principal et la touche de ramonage.

Enclencher le verrouillage des touches :

- Appuyer simultanément sur les deux touches (voir schéma) et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'afficheur indique .

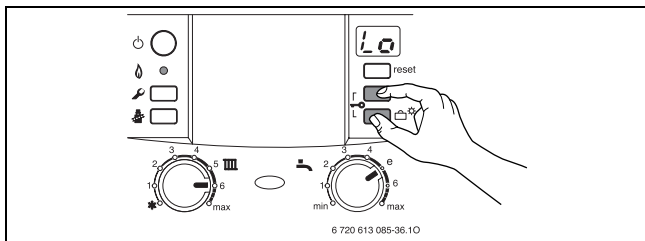


Fig. 14

Désactiver le verrouillage des touches :

- Appuyer simultanément sur les deux touches (voir schéma) et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage.

5.10 Mode vacances

Enclencher le mode vacances :

- Appuyer sur la touche vacances  jusqu'à ce qu'elle s'allume.

En mode vacances, le chauffage et la production ECS sont coupés ; la protection antigel reste active (→ chap. 5.7).

Arrêter le mode vacances :

- Appuyer sur la touche vacances  jusqu'à ce qu'elle s'éteigne. L'appareil se remet en mode normal selon les réglages de la régulation de la chaudière.

5.11 Anomalies

Le tableau Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.



Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur n'importe quelle touche.

L'afficheur indique un code d'erreur et la touche **reset** peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique  .

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 17).

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.i.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 37).



Vous trouverez un aperçu des messages pouvant apparaître sur l'afficheur en page 32.

5.11.1 Contrôles anti-débordement (appareils NGLA/NGLS...)

Les appareils NGLA/NGLS... sont dotés de contrôles anti-débordement :

- **Sonde de contrôle d'évacuation des produits de combustion S.P.O.T.T. (appareils à tirage naturel)** Le système détecte le débordement des produits de combustion par la sonde de contrôle S.P.O.T.T. connectée directement au tableau électrique.

En cas de perturbation de l'évacuation des produits de combustion, la sonde déclenche l'arrêt de la chaudière, un signal d'avertissement retentit, l'afficheur indique **A4** et le témoin de fonctionnement clignote.

La chaudière est bloquée pendant env. 12 min. ; elle se remettra en service normalement après ce délai.

Si ce type de perturbation est fréquent:

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 37).

5.12 Messages indiqués sur l'afficheur

Afficheur	Description
00	Verrouillage des touches actif
00	Fonction de séchage (séchage à sec). Si le séchage dalle est activé sur la régulation à sonde extérieure, voir notice d'utilisation de celle-ci.
00	Confirmation du démarrage d'un cycle de désinfection thermique.
00	Circulateur chauffage bloqué
00.	Production d'eau chaude sanitaire ou mode confort actifs
00	Préparateur en phase de réchauffage

Tab. 5

6 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation à sonde extérieure.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Ne modifier la courbe de chauffage (sur la régulation à sonde extérieure) ou la consigne de la température ambiante (sur le thermostat), que si la température souhaitée n'est pas atteinte au bout d'un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Bouclage sanitaire

Dans le cas d'une installation avec bouclage sanitaire, régler le programme horaire de la régulation en fonction des besoins individuels (par ex.: le matin, à midi, le soir).

Consulter la notice d'utilisation de la régulation.

7 Généralités

Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Conservation de cette notice d'emploi



Après avoir lu cette notice d'emploi vous pouvez replier la page du résumé du mode d'emploi (→ chapitre 8) vers l'extérieur et conserver la notice d'emploi dans la porte de l'appareil. Vous pourrez ainsi voir le résumé en ouvrant la porte.

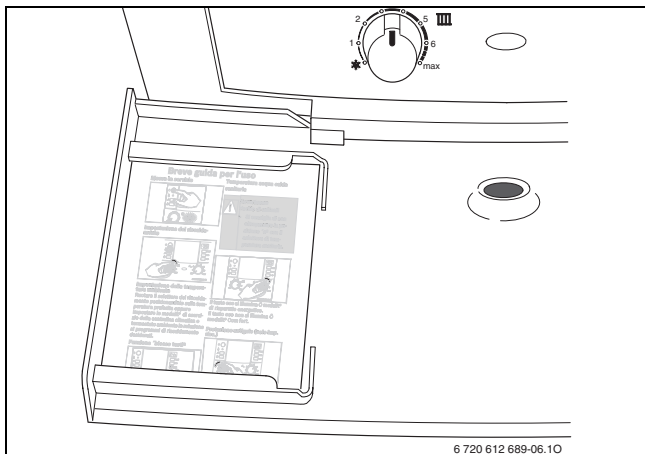


Fig. 15

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le tableau Heatronic.

mégalis (par ex. NGVA28-4HN)

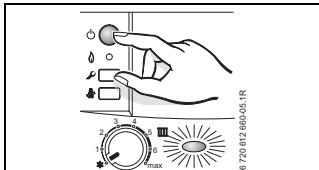
.....
Date de fabrication (FD...) :

.....
Date de mise en service :

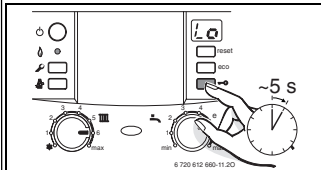
.....
Nom de l'installateur :

8 Résumé du mode d'emploi

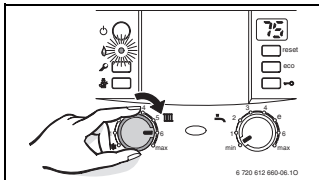
Allumer



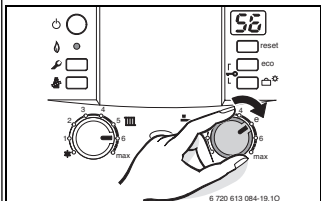
Verrouillage des touches



Mise en marche du chauffage



Température d'eau chaude sanitaire

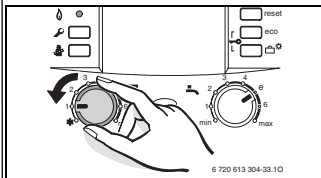


Régulation du chauffage

Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation à sonde extérieure sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de fonctionnement.

Touche **eco** allumée – mode économique (NGVA/NGLA).
Touche **eco** éteinte – mode confort (NGVA/NGLA).

Protection contre le gel



Notes

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

Fax 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes à votre service :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h, le
samedi de 8 h à 18 h.

www.elmleblanc.fr

Informations Consommateurs

- ❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
 - la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- ❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- ❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.



e.l.m. leblanc
Groupe Bosch

La passion du service et du confort